INVESTIR AU CAMEROUN

Mai 2014 - N° 26

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Serge Yanic Nana

« Les traders viennent d'annoncer au marché financier qu'ils ont de l'appétit pour le fer du Cameroun »

Cameroon Commodities Exchange : futur hub commercial de la Cemac

Viettel Cameroun sollicite le monopole sur la 3G jusqu'en 2016

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Mbalam, un projet dur comme fer

Bien que les cours du fer sur le marché mondial aient quelque peu plongé, et oscillent à présent entre 80 et 90 dollars le prix de la tonne, les riches gisements de fer recensés dans la circonscription de Mbalam, à l'Est du Cameroun, et dans la région de Nabeba au Congo font toujours courir les investisseurs étrangers, à l'instar des *traders* de la firme Noble Resources, qui entendent acheter 100% de la production de fer issue des gisements sus-évoqués, soit 35 millions de tonnes par an sur dix années consécutives. Cette assurance d'achat automatique du fer produit des entrailles des gisements de Mbarga vers Mbalam et Nabeba sur une décennie constitue une bonne nouvelle pour les économies camerounaises et congolaises tant il est établi qu'il n'y aura pas de production de fer non vendue sur cette échéance de lancement, puisque les acheteurs camerounais auront une priorité d'achat de 15% de la production de la mine de Mbarga, tandis que les partenaires et investisseurs dans le projet auront une priorité de 35%. Toutes choses qui amèneront la firme Noble Resources à réduire ses achats de 50% si le marché local et les partenaires du projet achètent leur quote-part. Ainsi, les premières productions ont d'ores et déjà une garantie d'écoulement et d'achat.

La même garantie exponentielle est-elle possible sur l'échiquier de la croissance de l'économie globale du Cameroun avant cette fin d'année 2014 ? Optimiste comme sait être tout pays riche de son potentiel humain et naturel, le gouvernement, qui vient de miser 343 milliards FCFA dans son plan d'urgence pour atteindre le chiffre de 6% de croissance en 2014, au lieu de 4,8% projetés à l'avance, se donne aussi des ailes pour ce défi qui est tout de même réalisable. Le pays a tout pour réussir : des millions d'hommes diversement qualifiés ; un sous-sol riche et majoritairement en friche ; un climat tropical de quatre saisons pondérées et favorables à l'éclosion, à large échelle, d'une agriculture intensive pour laquelle le gouvernement vient de valider prioritairement son Plan national d'investissement agricole, qui vise à investir 3350 milliards de francs CFA dans le développement de l'agriculture sur une période de sept ans (2014-2020). Une belle perspective pour l'essor du secteur primaire de l'économie camerounaise.

Les belles perspectives qu'offre l'économie camerounaise attirent de nombreux investisseurs étrangers, et les rendent plus pragmatiques. Dans le sens du réalisme infrastructurel, Viettel, le troisième opérateur de téléphonie mobile, sollicite du gouvernement camerounais une prolongation de son monopole sur la 3G, dont la multinationale vietnamienne possède l'exclusivité au Cameroun depuis le contrat de concession signé avec l'Etat en décembre 2012. C'est un signe qui prouve l'effervescence du marché du GSM dans ce pays. Ce marché du mobile va croître avec la mise en fonction des premières puces de Viettel sur le marché en septembre 2014. Autre bonne nouvelle, la société belge Préfarail a signé, le 25 avril 2014, un mémorandum d'entente pour la construction d'une ligne de tramway longue de 50 km à Yaoundé. Le tout premier tramway au Cameroun contribuera à la résolution du problème de déficience de transport de masse que connaissent les métropoles du pays, surtout au moment où des investissements et de nombreux échanges commerciaux vont s'intensifier avec le Nigeria voisin, la première puissance économique d'Afrique, avec laquelle le Cameroun a signé le 11 avril dernier une série d'accords formels de coopération devant désormais régir les échanges entre les deux pays. La bonne santé économique de l'Afrique passe aussi par des investissements mutuels Sud-Sud.

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
6, rue du Léman
1201 Genève - Suisse

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON
Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU,
Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO,
Brice R. MBODIAM, Dominique FLAUX.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
Au Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr

Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne
Distribution Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

AU SOMMAIRE

06 • Casting

08 • Bourse des matières premières agricoles : le Cameroun, hub commercial de la zone Cemac

10 • Tractations et tensions autour d'une hausse annoncée des tarifs de l'électricité

12 • Serge Yanic Nana : « *Le projet de Mbalam reste bancable, même si les cours mondiaux du fer plongent à 90 voire 80 dollars la tonne* »

16 • Un plan d'urgence de 343 milliards FCFA pour atteindre un taux de croissance de 6% en 2014

17 • Un centre des expositions turc de 6000 m² ouvrira ses portes dans la capitale camerounaise en juillet 2014

17 • Le Cameroun et le Nigeria désormais liés par un accord commercial formel

18 • Eximbank of China finance la route desservant le futur port de Kribi à 193 milliards FCFA

18 • L'Allemagne finance des projets dans 16 communes camerounaises à hauteur de 10 milliards FCFA

18 • Le Cameroun déclaré éligible aux financements de la BIRD

19 • Le ministère des PME lance son septième centre de formalités de création des entreprises

19 • La Société Nationale d'Investissement va créer une filiale dans l'immobilier

20 • L'Etat camerounais veut investir 3350 milliards FCFA dans l'agriculture sur la période 2014-2020

20 • L'Allemand AGCO décroche une convention pour promouvoir la mécanisation agricole au Cameroun

21 • La vente frauduleuse de fèves de cacao bat son plein

21 • Le Cameroun a déjà exporté 143 374 tonnes de cacao depuis le début de la campagne 2013-2014

21 • Les exportations des cafés robusta et arabica camerounais ont chuté de 50% et 80%

22 • La détaxe sur les importations de riz au Cameroun alimente des réseaux de contrebande au Nigeria

22 • Fermencam veut planter 2000 hectares d'arbres fruitiers pour lancer la production du jus naturel

23 • Viettel sollicite du gouvernement camerounais une prolongation de son monopole sur la 3G

24 • Une plateforme numérique pour faciliter aux agriculteurs camerounais l'accès au marché

24 • Camtel sponsorise Festicoffee 2014, le festival international du café camerounais

24 • Le Cameroun rêve de devenir le hub technologique d'Afrique centrale

25 • La Commercial Bank of Cameroon recapitalisée à 12 milliards FCFA, sans ses « actionnaires historiques »

25 • Standard Chartered Bank Cameroun a réalisé des « *résultats exceptionnels en 2013* »

25 • Le Parlement camerounais adopte la première loi régissant l'activité d'affacturage dans le pays

26 • Les banques camerounaises obligées de déclarer les soldes des comptes ouverts par les Américains

26 • Le processus de liquidation de l'assureur camerounais Samiris SA est lancé

27 • Victoria Oil and Gas veut à présent produire du gaz naturel comprimé

27 • Sterling Energy n'a pas trouvé d'hydrocarbure avec Bamboo-1 sur la concession Ntem

27 • L'opérateur gazier SCTM assigne l'Etat camerounais en justice pour obtenir la suppression d'une amende

28 • L'Etat camerounais négocie le rachat de la centrale d'Ahala auprès de la Britannique Aggreko

28 • Le secteur « énergie » domine le classement des entreprises camerounaises dans le top 500 africain

28 • Le barrage réservoir de Lom Pangar déjà construit à plus de 50%

29 • Le Belge Préfarail veut doter le Cameroun de son premier tramway

29 • La compagnie aérienne rwandaise arrive dans le ciel camerounais

30 • Le Cameroun a commercialisé 3500 carats de diamants depuis son admission au Processus de Kimberly

30 • Trois entreprises se partagent 10 milliards FCFA pour l'installation de centrales de concassage au Cameroun

31 • Le Ministre de l'Economie inaugure une usine de transformation de soja d'une capacité de 18 000 tonnes par an

31 • Un nouveau complexe industriel agroalimentaire en gestation

32 • Une 3ème usine de transformation de cacao sera opérationnelle à Douala en 2015

32 • La Banque mondiale libère 50 milliards FCFA pour développer l'agro-industrie

33 • Selon Omer Malédy, du CICC, « *il faut d'abordproduirepourattirerlestorréfacteurs*»

33 • La Sodecoton recherche des fournisseurs pour 23 engins et véhicules lourds

34 • Albert Pamsy prend les rênes de Chanas Assurances

CASTING

ZACHARIE PÉRÉVET

Le ministre camerounais de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Zacharie Pérévet, vient d'annoncer que les grands chantiers en cours au Cameroun, dans le cadre des projets structurants lancés par le gouvernement, ont déjà permis de créer 9953 emplois pour les nationaux. Ce qui correspond, apprend-on, à 3030 emplois durant l'année 2012 – « *année qui marque le début de la mission de collecte des données par le ministère* », souligne M. Pérévet –, et 6923 emplois en 2013.

Selon les prévisions de ce département ministériel, environ 16 000 emplois sont à prendre par les nationaux dans le cadre de ces projets. Afin d'insérer ces nationaux, le Ministère de l'emploi a, en collaboration avec ses organismes sous tutelle, à l'instar du Fonds national de l'emploi (FNE), mis en place une base de données de chercheurs d'emplois qualifiés à mettre à la disposition des entreprises adjudicataires des marchés des projets structurants.

JACQUES BIMAÏ

Depuis trois ans, rien ne va plus à la Société Internationale des Travaux Ferroviaires (Sitrafer). A l'origine de ce malaise permanent, confesse l'administrateur directeur général (ADG) Jacques Bimaï, la réduction drastique des montants des contrats avec Camrail, le concessionnaire du chemin de fer camerounais, suite à l'arrivée de concurrents sur le marché de la maintenance du réseau ferroviaire au Cameroun, qui fut pendant des années la chasse gardée de Sitrafer.

Aussi, révèle l'ADG de Sitrafer, le chiffre d'affaires de cette entreprise est-il passé de 2 milliards de francs Cfa en moyenne au départ, à 282 millions FCFA de nos jours, soit une baisse d'environ 88%. Ce qui a abouti à un amaigrissement des effectifs, qui sont passés de 400 à 200 employés, et à l'accumulation d'arriérés de salaires pour lesquels l'Etat a souvent dû délier les cordons de sa bourse pour préserver la paix sociale.

SYLVESTER MOH

Selon le directeur général du Trésor (DGTC) du Ministère des finances, Sylvester Moh, le Trésor public camerounais a recouvré des recettes cumulées d'un montant total de 673 milliards de francs CFA, au 31 mars 2014. Cette performance, souligne M. Moh, est en dépassement de 79 milliards de francs CFA par rapport au plan de trésorerie arrêté par le Ministère des finances.
La même source explique que 632 milliards FCFA ont été dépensés sur cette enveloppe des recouvrements, dépenses principalement liées au payement des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat, ainsi que des prestataires des services. Autant d'éléments qui font dire au DGTC que « *l'Etat du Cameroun n'est pas en difficulté* », contrairement aux informations récemment publiées par certains journaux camerounais, dont le quotidien privé *Le Jour*, qui a récemment titré : *L'Etat est-il en faillite* ?

MAKHTAR DIOP

Le conseil des administrateurs de la Banque mondiale (BM) vient d'approuver le financement de 19 centres d'excellence au sein d'universités situées dans sept pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, pour une enveloppe globale de 150 millions de dollars (environ 75 milliards de francs CFA). Au rang des pays bénéficiaires de ce projet destiné à renforcer l'enseignement scientifique et technologique sur le continent se trouve le Cameroun, qui bénéficiera d'une enveloppe de 4 milliards FCFA (8 millions de dollars). « *Je me réjouis de soutenir la création de ces centres d'excellence, parce qu'il s'agit d'un pas de plus vers la création d'établissements supérieurs de niveau international sur le continent* », a déclaré Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique. « *Il n'y a pas, à mes yeux, de meilleure façon de doper l'économie des pays africains, créer des emplois et soutenir la recherche, que de former de jeunes diplômés dans des filières très recherchées* », a-t-il ajouté.

GASTON ELOUNDOU ESSOMBA

Dans la capitale camerounaise, les capacités de stockage de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), que dirige Gaston Eloundou Essomba, viennent d'être portées à 65 000 m^3, contre 52 000 m^3 par le passé, soit une augmentation d'un peu plus de 12%. Par ailleurs, le centre d'enfûtage de gaz domestique de la SCDP dispose, désormais, d'une capacité d'enfûtage de 100 tonnes métriques par jour, contre 50 tonnes seulement auparavant, soit une augmentation de 50% des capacités.
Cet accroissement des capacités de stockage des produits pétroliers par la SCDP, apprend-on, rentre dans le cadre d'un programme global de renforcement des capacités opérationnelles et d'amélioration de la sécurité autour des différents dépôts de cette entreprise à travers le pays. Ce programme a été lancé il y a onze mois environ, et est une réponse à la faiblesse des capacités de stockage des produits pétroliers dans le pays, qui étaient jusqu'ici de quatre jours, selon des sources autorisées.

ROBERT NKILI

Jusqu'ici considéré comme aéroport secondaire, et destiné aux vols domestiques, l'aéroport de Maroua Salak, dans la capitale régionale de l'Extrême-Nord du Cameroun, vient d'être transformé en aéroport international à la faveur d'un arrêté du ministre des Transports, Robert Nkili. Maroua Salak devient ainsi le 4ème aéroport international du pays, après Yaoundé-Nsimalen, Douala et Garoua.
Le texte gouvernemental précise cependant que « *l'ouverture au trafic aérien intercontinental sera constatée par un texte particulier à l'issue des opérations de mise aux normes de l'aéroport de Maroua-Salak* ». Une tâche qui incombe à l'Autorité aéronautique (CCAA) du Cameroun, qui devra, par exemple, procéder au rallongement de la piste d'atterrissage d'au moins 700 mètres, pour la porter à 2800 mètres, afin de permettre à la plateforme aéroportuaire de Maroua d'accueillir des avions tels que des Boeing 747 et des Airbus A340.

Bourse des matières premières agricoles : le Cameroun, hub commercial de la zone Cemac

A en croire les experts du cabinet Eleni LCC, une fois l'étude de faisabilité bouclée en août 2014, la bourse pourrait démarrer ses activités un an plus tard, avec des implications très positives sur les revenus des producteurs et, potentiellement, sur la production agricole du pays.

Selon Eleni Gabre-Madhine, PDG du cabinet Eleni, structure qui conduit actuellement une étude de faisabilité en vue de la création d'une bourse des matières premières agricoles au Cameroun, la Cameroon Commodities Exchange (CCX), ce futur lieu de rencontre des acheteurs et vendeurs de matières premières agricoles recèle le potentiel lui permettant de rapidement « *devenir le hub commercial de la zone Cemac* ». La présentation, le 9 avril 2014 à Yaoundé, des résultats des premières enquêtes de terrain conduites par ce cabinet dans quatre régions du Cameroun (Centre, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest) confortent d'ailleurs dans cette posture. En effet, a-t-on appris, au cours de leur sept premières semaines de travail, les équipes du cabinet Eleni ont pu constater, dans les marchés camerounais, y compris les plus reculés, une présence importante de commerçants nigérians, gabonais et tchadiens venus se ravitailler au Cameroun. Une plateforme d'échanges, à l'instar de la CCX, devrait contribuer à moderniser et à booster cette collaboration commerciale entre le Cameroun et les pays voisins.

Les produits sur lesquels lorgne déjà le cabinet Eleni, pour pouvoir animer la CCX, sont le riz, le maïs, le sorgho, le haricot, le manioc, l'huile de palme, le cacao et le café. Même si leurs volumes de production demeurent très faibles, constatent Eleni Gabre-Madhine et son équipe, les volumes actuellement commercialisés (lorsqu'on exclut tous les besoins en consommation) sont intéressants, puisqu'ils oscillent entre 85% (cacao, café) et 35% (maïs, haricot, sorgho, etc.). La commercialisation de ces produits sur la CCX apparaît d'autant plus idoine que, révèle le rapport des études préliminaires présenté au gouvernement camerounais le 9 avril dernier, le circuit actuel est truffé d'embûches. Il s'agit principalement : du mauvais état des routes dans les zones de production, ce qui augmente les coûts des transports et rend difficile l'accès au marché ; de la méfiance mutuelle entre vendeurs et acheteurs ; de l'absence totale d'informations sur les prix du marché et des entrepôts de stockage ; de la restriction des options de vente, qui impose aux producteurs de vendre généralement au premier acheteur rencontré…

Les produits sur lesquels lorgne déjà le cabinet Eleni, pour pouvoir animer la CCX, sont le riz, le maïs, le sorgho, le haricot, le manioc, l'huile de palme, le cacao et le café.

LA CCX EN 12 MOIS, C'EST POSSIBLE !

Toutefois, malgré ces contraintes relevées dans le circuit de commercialisation des produits agricoles, auxquelles il faut ajouter les limites structurelles du Cameroun en matière d'infrastructures technologiques de pointe, le cabinet Eleni soutient mordicus que « *le projet de la CCX est faisable* ». « *Avec des contraintes plus importantes que celles qu'on observe au Cameroun, nous avons réussi à lancer une bourse des matières premières agricoles en Ethiopie. Je peux vous dire qu'il y*

a des bailleurs de fonds qui se sont bien marrés quand ils ont appris que l'Ethiopie envisageait de créer une bourse agricole. Nous avons cru en notre projet et nous y sommes arrivés », confie Eleni Gabre-Madhine. Cette dernière soutient, par ailleurs, que la Cameroon Commodities Exchange peut être opérationnelle un an seulement après le bouclage de l'étude de faisabilité. « *En Ethiopie, nous l'avons fait en 18 mois. Avec l'expérience dont nous disposons déjà, nous pensons que nous pouvons mettre en place la Cameroon Commodities Exchange en 12 mois* », soutient la PDG du cabinet Eleni.

Malgré de nombreuses contraintes, le cabinet Eleni soutient mordicus que « *le projet de la CCX est faisable* ».

Grâce à l'ECX, révèle Eleni Gabre-Madhine, la production éthiopienne de petits pois a été triplée, de même que les revenus des producteurs se sont substantiellement améliorés.

En rappel, c'est le 17 février 2014 à Yaoundé que le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, et le directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), Jean-Marc Anga, ont procédé à la signature d'un protocole d'accord pour le financement de l'étude de faisabilité, en vue de la création d'une bourse des matières premières agricoles au Cameroun. Selon l'accord conclu entre l'ICCO et le gouvernement camerounais, ce projet, qui est une « *grande première en Afrique francophone* », selon le ministre Mbarga Atangana, coûtera 50 millions de francs CFA pour une durée de six mois. L'étude a été confiée au cabinet Eleni LLC, qui a déjà mis en place la bourse des matières premières d'Addis Abeba, en Ethiopie, présentée comme la « *référence en la matière* », selon le ministre camerounais du Commerce, avec des « *transactions qui ont couvert 608 000 tonnes en 2011-2012, et un montant des transactions passé de 12 milliards en 2008 à 750 milliards de francs CFA en 2011* ».

L'ACCOMPLISSEMENT D'UNE VISION GOUVERNEMENTALE

Outre ces chiffres, l'Ethiopian Commodities Exchange (ECX), qui réalise des transactions journalières sept fois supérieures à celles de la Ghana Stock Exchange, selon Mme Eleni, a permis, soutient la même source, « *à 15 millions de producteurs éthiopiens de café d'être en permanence connectés au marché international* ». Grâce à l'ECX, révèle encore Eleni Gabre-Madhine, la production éthiopienne de petits pois a été triplée, de même que les revenus des producteurs se sont substantiellement améliorés.

La Cameroon Commodities Exchange, dont l'étude de faisabilité devra logiquement être bouclée au mois d'août 2014, escompte les mêmes résultats. Ce d'autant que, selon le secrétaire exécutif de l'ICCO, cette structure va permettre de « *moderniser la commercialisation des matières premières agricoles à travers la transparence du marché et du prix, ainsi que la réduction des coûts des transactions* », toutes choses concourant à l'amélioration des revenus des producteurs. En effet, souligne Jean-Marc Anga, les systèmes de commercialisation des matières premières dans les quatre premiers pays africains producteurs de cacao (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun), par exemple, sont « *inefficaces et caractérisés par la vente individuelle qui expose les producteurs à la merci des acheteurs sans foi ni loi* ». Aussi, ce dernier présente-t-il « *la création d'une bourse des matières premières comme la voie royale pour lever ces contraintes* ».

C'est fort de cela que le directeur exécutif de l'ICCO a souhaité que la bourse des matières premières du Cameroun, qui est un « *accomplissement de la vision stratégique du gouvernement camerounais* », soit opérationnelle « *dans un an* ». Une requête similaire a été formulée par le gouvernement camerounais le 9 avril 2014 à Yaoundé. Et le cabinet Eleni s'est voulu rassurant sur la possibilité de tenir ce pari.

Brice R. Mbodiam

Tractations et tensions autour d'une hausse annoncée des tarifs de l'électricité

La nouvelle annoncée par le régulateur a été réaffirmée par AES Sonel, le concessionnaire du service public de l'électricité. Les associations de protection des droits des consommateurs crient au scandale.

Alors que l'électricité est de nouveau devenue une denrée rare dans plusieurs localités du Cameroun, du fait des rationnements dans la distribution observés depuis plusieurs semaines maintenant, l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel) a annoncé aux associations de protection des consommateurs, qu'elle a réunies les 13 et 14 mars 2014, qu'une révision à la hausse des tarifs de l'électricité au Cameroun est « *inéluctable* ». Cette nouvelle a été réaffirmée le 13 avril 2014 par le directeur général d'AES Sonel, Jean David Bilé. En effet, s'adressant aux médias au cours d'une conférence de presse organisée dans la capitale économique, Douala, le DG de l'entreprise concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun depuis 2001 a invité les populations à se préparer à une révision à la hausse de la tarification du kilowatt d'électricité sur le territoire camerounais.

Une révision à la hausse des tarifs de l'électricité au Cameroun est « inéluctable », affirme l'Arsel.

Cette augmentation du prix, apprend-on de bonnes sources, devrait concerner uniquement la tranche sociale, c'est-à-dire les consommations inférieures ou égales à 110 kilowatts (KW) par mois, mise en place pour protéger les populations les plus vulnérables, qui représentent aussi le plus gros lot des 850 000 abonnés d'AES Sonel. Antérieurement facturée à 50 francs CFA le KW, la facturation de cette tranche sociale devrait passer à 70 francs CFA le KW, soit une augmentation de près de 50%.

Comme motif de cette augmentation des coûts annoncée, AES Sonel, par la voix de son responsable de la Communication, Alex Siewé, invoque la recherche de financements pour davantage investir dans le réseau de production, de transport et de distribution. Honoré Demenou Tapamo, le DGA de l'Arsel, lui, soutient que « *l'Etat perd plus de 3 milliards de francs CFA chaque année du fait des pertes techniques dues au mauvais état du réseau de transport et de distribution, mais aussi à cause des pertes non techniques essentiellement occasionnées à la fois par les abonnés qui ne payent pas leurs factures et les fraudes orchestrées par les*

*sous-traitants d'AES Sone*l ». Toutes choses qui augmenteraient considérablement les coûts de production, selon lui, et qui justifient une hausse des prix pour éviter une asphyxie à l'opérateur de l'électricité.

QUALITÉ DU SERVICE MÉDIOCRE

Autant d'arguments balayés par le Réseau associatif des consommateurs de l'électricité (Race), une organisation de la société civile. « *En disséquant la structure du tarif de l'électricité, on découvre que les pertes liées au transport et à la distribution représentent 30 à 40% du prix du KW facturé et payé par les ménages et les entreprises* », confie Jean Baudelaire Belengue, le secrétaire général adjoint du Race, qui fait par ailleurs remarquer que « *les normes internationales plafonnent* (pourtant, ndlr) *la facturation de ces deux types de pertes à 10%* ». Sur la question des fraudes, qui occasionneraient d'importantes pertes aussi bien à l'opérateur AES Sonel qu'à l'Etat, cette association de protection des droits des consommateurs fait remarquer « *qu'une enquête de satisfaction sur un échantillon de 10 000 abonnés au réseau électrique réalisée avec la collaboration de l'Institut national de la statistique (INS), et restituée par le régulateur le 24 août 2012, révèle que seulement 3% des abonnés prennent l'énergie hors du système de comptage* ». Ce qui signifie que, souligne le Race, 97% des abonnés ne sont pas coupables de fraude.

Aussi, le Race trouve-t-il la hausse des prix envisagée inopportune, surtout que, indique cette association, « *combinée aux effets pervers de la pénurie chronique de l'offre, l'électricité représente environ 20% des charges incompressibles des entreprises, et parfois jusqu'à 30% du fardeau énergétique des ménages camerounais, avec en prime une qualité du service d'une médiocrité endémique* ».

Comme motif de cette augmentation des coûts annoncée, AES Sonel invoque la recherche de financements pour davantage investir dans le réseau de production, de transport et de distribution.

ET POUR FINIR, UNE GRÈVE DE LA FAIM

Après les récriminations du Race, c'est la Ligue camerounaise des consommateurs (LCC) qui est montée au créneau. Le 14 avril 2014, cette association de la société civile a, par correspondance, saisi le Premier ministre (PM) camerounais, Philémon Yang, afin de le « *prier de ne pas donner une suite favorable à la demande de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité de revoir à la hausse le tarif du kilowatt d'électricité distribué par AES Sonel* » ; démarche qui, écrit la LCC, « *pourrait être à l'origine de troubles à l'ordre public* ». De l'avis de la Ligue, cette augmentation du prix du kilowatt est à la fois « *inique et cynique, dans un contexte où les consommateurs d'électricité font face aux innombrables et anarchiques coupures d'électricité, entraînant d'importants préjudices* » aussi bien aux ménages qu'aux entreprises. Pourtant, poursuit cette association de protection des droits des consommateurs, « *AES Sonel, au lendemain de la mise en fonction de la centrale à gaz de Kribi en mars 2013, avait promis la fin de ces longues et désastreuses interruptions de fourniture de l'énergie électrique* ».

De l'avis de la Ligue camerounaise des consommateurs, cette augmentation du prix du kilowatt est à la fois « inique et cynique, dans un contexte où les consommateurs d'électricité font face aux innombrables et anarchiques coupures d'électricité, entraînant d'importants préjudices » aussi bien aux ménages qu'aux entreprises.

Las d'attendre un retour des correspondances adressées aussi bien à la plus haute autorité gouvernementale du Cameroun qu'à AES Sonel, filiale locale du groupe américain AES, qui s'apprête d'ailleurs à transférer ses actifs camerounais au fonds britannique Actis, Magellan Delor Kamgaing, le président de la Ligue camerounaise des consommateurs, a entamé une grève de la faim le 21 avril 2014 à Yaoundé, la capitale du pays.

Installé avec des pancartes sous une plaque indiquant les locaux abritant les services du régulateur du secteur de l'électricité, M. Kamgaing espère obtenir que les pouvoirs publics camerounais opposent une fin de non recevoir au projet d'AES Sonel, qui aurait saisi le régulateur au sujet de cette hausse des tarifs depuis 2013. Sérieusement amoché au bout de cinq jours de grève, le président de la LCC a été transféré dans un hôpital. Et la hausse des prix de l'électricité, initialement prévue pour le mois d'avril, n'a pas été effective. Au grand bonheur des clients d'AES Sonel. Une décision de la Primature qui aurait demandé à l'Arsel de surseoir à toute augmentation, apprend-on.

BRM

Serge Yanic Nana : « *Le projet de Mbalam reste bancable, même si les cours mondiaux du fer plongent à 90 voire 80 dollars la tonne* »

Président & CEO de Financia Capital, Serge Yanic Nana est le lead advisor et financial advisor de l'Etat camerounais pour le projet de développement du gisement de fer de Mbalam, dans la région de l'Est du Cameroun. Dans cet entretien, il analyse les enjeux de l'annonce récente de l'accord d'achat, par le trader Noble Resources International, du fer que produira Sundance Resources, maison-mère de l'entreprise camerounaise Cam Iron, qui pilote le projet sur le terrain.

« Nous ne devons plus réfléchir comme un pays qui développe ses ressources, mais plutôt comme une région qui développe son potentiel. »

Investir au Cameroun : Quel impact peut avoir l'annonce faite par Noble Resources de s'engager à acheter 50% de la production de Sundance Resources sur le gisement de fer de Mbalam-Nabeba pendant les dix premières années d'exploitation de ce gisement écartelé entre le Cameroun et le Congo ?

Serge Yanic Nana : L'accord entre Cam Iron, la filiale camerounaise de Sundance Resources, et Noble Resources porte plutôt sur un contrat d'achat ferme de 100% de la production de fer de Mbalam issue des mines de Mbarga au Cameroun et de Nabeba au Congo, soit 35 millions de tonnes par an sur une période de dix ans, à compter de la mise en production des deux mines avec une clause de diminution des quantités en fonction des acheteurs dits prioritaires. Les acheteurs locaux camerounais auront une priorité d'achat de 15% de la production de la mine de Mbarga. Les partenaires et investisseurs dans le projet ont aussi une priorité de 35%. Ce qui induit que, si le marché local absorbe son quota et que les partenaires du projet achètent aussi leur quote-part, Noble Resources s'engage à diminuer ses achats jusqu'à 50% de la production. C'est donc un accord flexible, qui garantit qu'il n'y aura pas de production non vendue pendant les dix premières années de production du DSO (Direct Shipping Ore) extrait des sous-sols de Mbarga et Nabeba.

IC : Y avait-il un risque de non-commercialisation du fer devant être produit à Mbalam et Nabeba avant cet accord signé entre Sundance Resources et Noble Resources ?

SYN : L'importance d'un tel contrat est énorme. Car le risque de commercialisation du minerai, qui est l'un des principaux risques du financement du projet, est entière-

ment mitigé. La solidité financière de Noble Resources (le trader de matières premières ayant la plus forte capitalisation boursière : 3 milliards de dollars), rassurera les prêteurs sur la capacité financière de Noble à respecter ses engagements. Avec cet accord, le projet Mbalam a franchi l'une des plus importantes étapes de son développement depuis la signature de la convention minière entre Cam Iron et l'Etat camerounais en novembre 2012, et depuis l'obtention du permis d'exploitation congolais délivré à Sundance Resources en décembre 2012.

Si l'on résume ce contrat d'achat, les traders viennent d'annoncer au marché financier international que : (1) ils ont de l'appétit pour le fer du Cameroun et du Congo, (2) ils mettent les garanties financières en place pour les achats futurs, et (3) ils ont déjà des clients (aciéries) qui attendent ce fer. Sundance Resources, le Cameroun et le Congo doivent maintenant s'activer. Car les annonces de ce type ne viennent pas tous les jours. La zone couverte par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) a une opportunité unique de devenir la prochaine grande région de production de fer dans le monde. Je considère que c'est un enjeu stratégique pour l'avenir de notre zone. Car elle regorge de ressources immenses. Nous pourrons, dans quinze ans, exporter 100 millions de tonnes de fer de la zone Cemac. Et c'est dans cet esprit régional et stratégique que les termes des différents accords et conventions ont été négociés. Nous ne devons plus réfléchir comme un pays qui développe ses ressources, mais plutôt comme une région qui développe son potentiel.

« Avec cet accord, le projet Mbalam a franchi l'une des plus importantes étapes de son développement depuis la signature de la convention minière entre Cam Iron et l'Etat camerounais en novembre 2012, et depuis l'obtention du permis d'exploitation congolais délivré à Sundance Resources en décembre 2012. »

IC : L'accord de Sundance avec Noble indique que cette entreprise achètera le fer que produira Sundance au tarif international standard. Le Cameroun recevra dans ce projet des royalties (2,5% du chiffre d'affaires) qu'on évalue à 4000 milliards de francs CFA pendant 25 ans. Ceci sur la base des hypothèses d'une tonne de fer à 63 dollars. Alors, quand dans l'accord il est mentionné vente du fer au tarif international standard, cela veut dire concrètement à combien ?

SYN : Les royalties de 2,5% du chiffre d'affaires qui reviennent au Cameroun sont basées sur les dispositions du Code minier camerounais, relativement au prix carreau-mine calculé à partir du prix FOB Kribi. Mais l'importance d'indexer le prix de la tonne sur le Platts va au-delà des royalties. Car si le prix du fer augmente, alors les marges de profits de Cam Iron seront plus importantes, et par conséquent l'Etat percevra beaucoup plus d'impôts sur les sociétés qu'anticipé,

et plus de dividendes sur sa participation au capital. Notez également que toutes les infrastructures reviennent au patrimoine de l'Etat après 25 ans. Le contrat d'achat signé par Cam Iron porte sur un prix du fer basé sur l'indice de référence Platts IODEX 62% Fe CFR North China, qui est un indice international en matière de trading de fer. Ce prix inclut des coûts de fret pour une livraison dans les ports de la Chine du Nord, avec une normalisation du coût du fret sur le port de Qinqdao, toujours en Chine.

IC : Comment sera déterminé le Prix FOB Kribi au Cameroun ?
SYN : Le Platts IODEX 62% définit aussi les standards de livraison en fonction de la qualité du fer au plan de ses composantes chimiques et de ses composantes physiques. C'est à partir de ce prix que sont déduits les coûts de fret pour déterminer le Prix FOB Kribi au Cameroun. Le coût du fret actuel à partir de Lolablé (localité dans laquelle est construit le port en eaux profondes de Kribi) pour le nord de la Chine est estimé entre 25 et 30 dollars, avec la particularité que les coûts de fret ne répondent qu'à une logique d'offre et de demande des navires. Le BIMCO index (Baltic and International Maritime Council) est la référence pour ces coûts de fret, et l'on peut observer des variations de +/-30% de ces coûts d'une année à une autre. La simulation à 63 dollars la tonne de fer, dont vous faites référence, est un scénario pessimiste, qui a testé la capacité du projet à résister à un choc dû à la baisse des cours du fer. Même dans cette hypothèse, le projet Mbalam est resté robuste, car il a des coûts logistiques et de transport très compétitifs.
Le projet de Mbalam reste donc bancable si les cours mondiaux du fer plongent vers 90 dollars voire 80 dollars la tonne. Ce qui réconfortera les prêteurs. Les revenus de l'Etat camerounais varieront en fonction des cours mondiaux (comme c'est le cas pour toutes les ressources naturelles).

IC : Il y a aussi l'équation du chemin de fer…
SYN : Toute la complexité du projet réside dans la structuration et la construction des infrastructures ferroviaires et portuaires, de sorte à maîtriser les coûts logistiques en dessous de 30 dollars la tonne, pour rendre le fer camerounais et congolais véritablement compétitif. En fait, ce projet est plus un projet d'infrastructures qu'un projet minier, le volet minier étant rapidement maîtrisable. Le prix du fer se situe actuellement à 116 dollars la tonne et le BREE australien (Bureau of Resources and Energy Economics), qui est une sorte de think thank stratégique du gouvernement australien pour les questions énergétiques et minières, dans son dernier rapport, projette à court et moyen termes une baisse du cours du fer vers 109 dollars la tonne, du fait de l'augmentation des niveaux de production. Les gisements africains qui verront le jour à moyen terme seront les plus attractifs en termes de qualité du minerai et de coûts logistiques. Le gisement de Mbalam-Nabeba fait partie de ceux-là.

Le projet de Mbalam reste donc bancable si les cours mondiaux du fer plongent vers 90 dollars voire 80 dollars la tonne. Ce qui réconfortera les prêteurs. Les revenus de l'Etat camerounais varieront en fonction des cours mondiaux.

IC : Alors que l'Etat camerounais sollicitait un chemin de fer qui devrait transporter à la fois le minerai de fer et les passagers, Sundance Resources militait pour un chemin de fer lourd, transportant uniquement les minerais. Qu'est-ce qui a été décidé ?
SYN : Finalement, le chemin de fer sera dédié aux minerais. Pour compenser le fait qu'on ne peut pas, pour des raisons logistiques, transporter sur la ligne les minerais et les passagers, on a décidé du bitumage de la route qui va longer le chemin de fer. Cette route va devenir une route nationale publique, qui ira de Kribi (région du Sud, ndlr) jusqu'à l'Est. La route va aussi rejoindre l'axe Sangmélima (Cameroun) - Ouesso (Congo).

IC : Pourquoi, d'après-vous, Sundance Resources ne réussit-il pas toujours à avoir un partenaire sûr pour concrétiser le projet de Mbalam-Nabeba, et surtout pour la construction du chemin de fer qui l'accompagne ?
SYN : Souvenez-vous que de 2011 au début de l'année 2013, Sundance a négocié sous la supervision des autorités australiennes et chinoises avec un partenaire chinois, pour la sécurisation des investissements de ce partenaire dans Sundance et dans le projet Mbalam. Il s'avère que cette négociation a échoué. Depuis un an, Sundance a restructuré son approche du projet. Les récentes annonces publiques faites par Sundance indiquent que la société est en phase avancée de négociation avec des partenaires pour la construction du chemin de fer et du terminal minéralier (du port en eaux profondes de Kribi, ndlr). Nous en saurons plus dans les mois à venir. Mais avec l'annonce de la signature récente du contrat d'achat avec Noble Resources, on peut

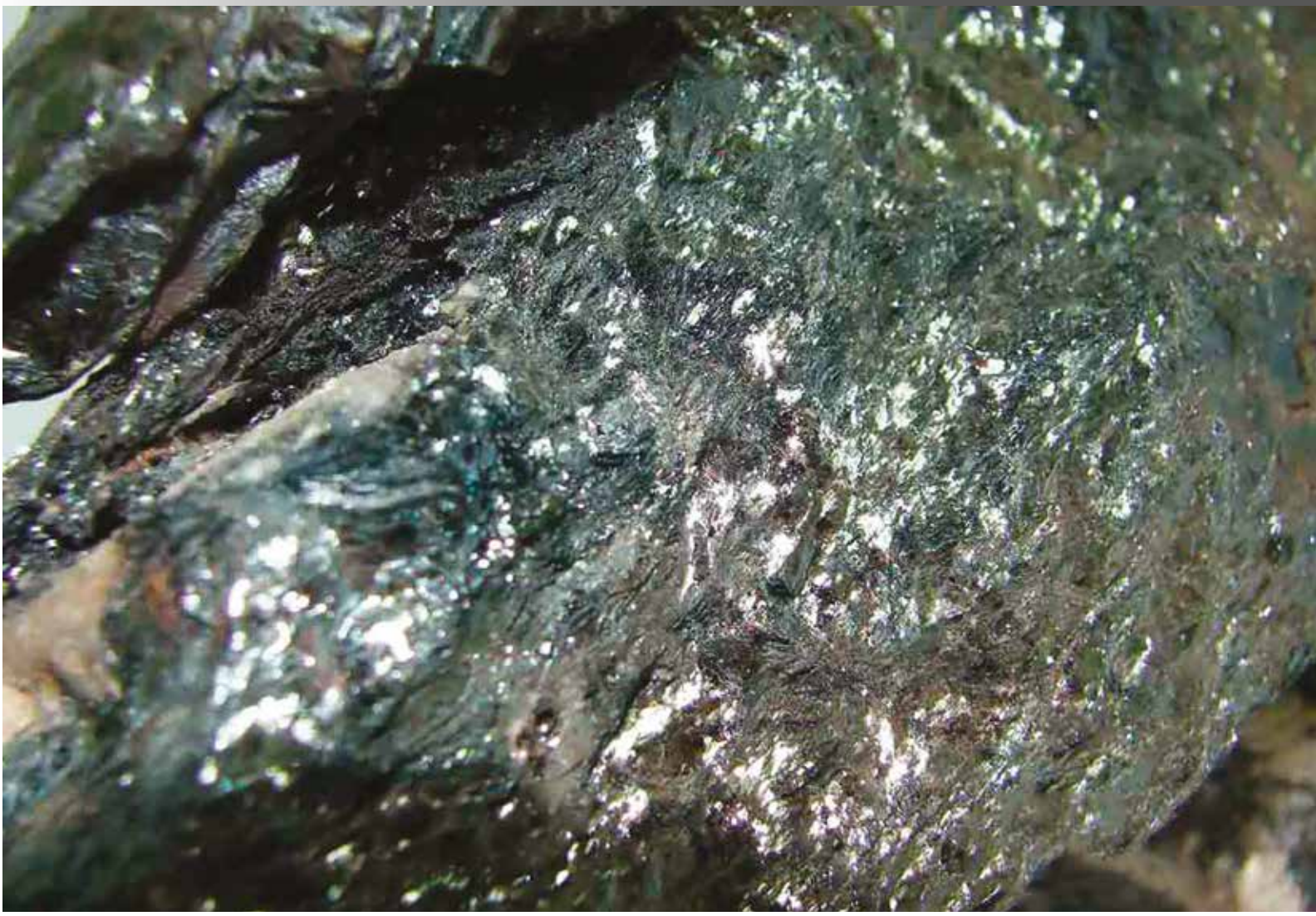

considérer que le développement du projet avance positivement. Par ailleurs, 2012 et 2013 ont été des années difficiles pour les sociétés minières, parce que les cours des métaux se sont effondrés. Le cours du fer est remonté sensiblement fin 2013-début 2014, et semble se stabiliser entre 110 et 120 dollars la tonne. On est loin des 190 dollars la tonne de 2008. Dans un tel contexte de tension sur les prix du fer, il est plus difficile de mener un grand projet à terme.

IC : D'après-vous, où en est-on aujourd'hui avec la mobilisation des ressources financières pour le projet de chemin de fer qui sera construit ?

SYN : Sur le volet mobilisation des financements, les discussions sont en cours et sont très complexes. Il s'agit de mobiliser cinq milliards de dollars (environ 2500 milliards de francs CFA) d'investissements pour la première phase. Cela nécessite la production d'une documentation considérable, tout doit être minutieusement structuré pour que les prêteurs accordent les crédits. Maintenant que l'Off-Take Agreement (accord d'achat de la production des dix premières années conclu avec Noble Resources, ndlr) est signé, les discussions vont s'accélérer. Car on a désormais une visibilité sur la vente de la production.

« La zone couverte par la Cemac a une opportunité unique de devenir la prochaine grande région de production de fer dans le monde. »

IC : Le Cameroun bénéficiera d'un droit de transit important sur les minerais qui seront transportés via ce chemin de fer. Par le passé, on a vu des droits de transit assez ridicules pour les infrastructures de transport installées au Cameroun. Quels sont les éléments et les pourcentages précis qui font la différence du chemin de fer qui sera construit pour ce projet ?

SYN : La structuration des concessions ferroviaires et portuaires pour ce qui concerne le volet tarification appliquée aux sociétés minières actuelles et futures a fait l'objet d'une attention particulière pendant les négociations. Vous avez raison. Le passé n'a pas toujours été favorable au Cameroun dans ce domaine. En ce qui concerne le projet Mbalam, les expériences passées ont été longuement étudiées pour nous assurer que les clauses concernant les utilisations des infrastructures soient désormais plus équilibrées. Les accords obtenus sur ce chapitre sont prometteurs et le Cameroun dispose aujourd'hui d'un cadre tarifaire des infrastructures du projet Mbalam unique en la matière sur le continent.

Propos recueillis par Beaugas-Orain Djoyum

GESTION PUBLIQUE

Un plan d'urgence de 343 milliards FCFA pour atteindre un taux de croissance de 6% en 2014

Le plan d'urgence examiné lors du dernier Conseil de cabinet du gouvernement camerounais le 21 avril 2014, qui attend d'être validé par le chef de l'Etat avant son implémentation, porte sur une enveloppe globale de 343 milliards de francs CFA, a appris l'agence Ecofin de sources internes au Ministère de l'économie. Ce plan d'urgence, dont l'objectif principal est de permettre au pays d'atteindre un taux de croissance de 6% en 2014, au lieu des 4,8% initialement projetés, prévoit un programme d'investissements prioritaires dans les infrastructures pour un montant total de 26 milliards de francs CFA. De même, il y est stipulé que, sur la base des 98 000 entreprises recensées au Cameroun par l'Institut national de la statistique (INS), le gouvernement impulsera la création de deux emplois par entreprise, en contrepartie d'incitations fiscalo-douanières, de manière à créer au moins 200 000 nouveaux emplois cette année.

Mais l'épine dorsale de ce plan d'urgence, indiquent nos sources, est l'accroissement des investissements dans le secteur agricole, qui emploie 70% de la population active du pays. En effet, apprend-on, le nouveau plan d'urgence gouvernemental préconise l'accroissement de la production de riz (actuellement de 100 000 tonnes), qui est certainement la denrée la plus consommée dans le pays, mais dont les importations visant à combler un déficit de 200 000 tonnes sont estimées à environ 120 milliards de francs CFA chaque année. Il est également question de booster la production halieutique, mais aussi celles du maïs et du soja, deux filières dont le développement sera assuré par le « Projet d'investissement des marchés agricoles » (PIDMA), que vient de financer la Banque mondiale à hauteur de 50 milliards de francs CFA.

Le gouvernement espère aussi un accroissement de la production nationale du ciment, dont la demande nationale est projetée à huit millions de tonnes annuelles, avec les grands projets en cours. Cet espoir repose certainement sur la mise en service annoncée depuis mars 2014 de Dangote Cement, l'usine du milliardaire nigérian qui devrait ajouter 500 000 tonnes de ce produit sur le marché, en plus des 1,2 million de tonnes de Cimencam, filiale locale de Lafarge, et des 500 000 tonnes du Marocain Cimaf, dont l'usine de Douala est entrée en production en février dernier.

Selon nos sources, ce plan d'urgence du gouvernement sera financé sur le budget de l'Etat pour le compte de l'exercice 2014, notamment par le biais de l'accélération de « la mise en vigueur des accords de financement, pour une utilisation plus conséquente des ressources issues de la coopération bilatérale et multilatérale ». Au demeurant, apprend-on, des financements additionnels de l'ordre de 260 milliards de francs CFA devraient être identifiés au cours d'une concertation qui sera bientôt organisée par les Ministères de l'économie et des finances.

BRM

Un centre des expositions turc de 6000 m² ouvrira ses portes dans la capitale camerounaise en juillet 2014

Au mois de juillet prochain, des opérateurs économiques turcs ouvriront à Yaoundé, la capitale camerounaise, un vaste centre d'exposition des produits turcs sur une superficie de 6000 m², a-t-on appris au terme d'une récente audience accordée par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, à l'ambassadeur de Turquie au Cameroun, Omer Farouk Dogan. Depuis un an, la Turquie est sur une véritable offensive économique au Cameroun, pays dont le Ministère du commerce, apprend-on de bonnes sources, prépare actuellement les « Journées économiques du Cameroun en Turquie » afin de permettre à des opérateurs économiques camerounais d'aller à la conquête du marché de la 14ème puissance économique mondiale. En 2013, c'est le chef de l'Etat camerounais, en personne, qui avait conduit une mission économique en Turquie, avec à la clé des contrats d'investissements, notamment dans le secteur du logement social, domaine dans lequel excelle la Turquie, pays dont les échanges avec le Cameroun sont projetés à 250 milliards de francs CFA à l'horizon 2015, contre 75 milliards seulement en 2013.

Le Cameroun et le Nigeria désormais liés par un accord commercial formel

A l'issue de la 6ème Commission mixte de coopération entre le Nigeria et le Cameroun, qui s'est achevée le 11 avril 2014 à Yaoundé, Nuruddeen Mohammed et Pierre Moukoko Mbonjo, respectivement ministre délégué aux Affaires étrangères du gouvernement nigérian et ministre des Relations extérieures de la République du Cameroun, ont paraphé une série d'accords de coopération, dont un accord commercial formel devant désormais régir les échanges entre les deux pays. Cet accord survient non seulement quelques jours après que le Nigeria, marché de 170 millions d'habitants, est devenu la plus grande économie du continent africain, devançant désormais l'Afrique du Sud, mais aussi au moment où les autorités camerounaises et nigérianes s'apprêtent à inaugurer la route Enugu (Nigeria)-Bamenda (Cameroun), qui permettra de décupler les échanges commerciaux déjà importants entre les deux pays.

En effet, selon les statistiques de la Direction des affaires économiques (DAE) du Ministère des finances, en 2012, le Nigeria a été la destination de 3,5% des exportations formelles du Cameroun, loin derrière la Chine, qui a accueilli 15% des exportations du pays. Dans le même temps, révèle le même rapport, le pays le plus peuplé d'Afrique est demeuré le plus grand fournisseur du Cameroun, puisqu'il a été la provenance de 22,6 et 17,8% des importations du Cameroun, respectivement en 2011 et 2012. Bien loin devant la France (12,8 et 11,8%) et la Chine (10,8 et 10,4%). Ces statistiques sont probablement plus importantes, compte tenu de ce que, révèlent diverses sources officielles dans les deux pays, le Nigeria et le Cameroun partagent une longue tradition commerciale de contrebande d'une ampleur certaine, du fait d'une frontière de 1400 km très peu contrôlée, et par conséquent extrêmement poreuse.

Eximbank of China finance la route desservant le futur port de Kribi à 193 milliards FCFA

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a signé le 8 avril 2014 un décret habilitant le ministre de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, à signer avec Eximbank of China un accord de prêt d'un montant de 192,9 milliards de francs CFA (385,8 millions de dollars) pour le financement de la construction de la route Kribi-Lolablé. Longue de 38 km, cette route desservira le port en eaux profondes de Kribi, en cours de construction. Le financement chinois représente, apprend-on du comité de pilotage du projet du complexe industrialo-portuaire de Kribi, environ 85% de l'enveloppe globale de la route, estimée à environ 215 milliards de francs CFA. Les 15% restants devant être pourvus par le gouvernement camerounais. Les travaux de construction de cette route dureront entre 36 et 48 mois, selon les prévisions.

L'Allemagne finance des projets dans 16 communes camerounaises à hauteur de 10 milliards FCFA

La Coopération allemande (KfW) vient d'annoncer qu'elle octroiera un financement de 10 milliards de francs CFA, à mettre à la disposition de 16 communes camerounaises dans le cadre du « Programme de décentralisation Feicom-villes moyennes (Pdvm-Feicom) ». Il s'agit d'un programme conduit par le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (Feicom), la banque des communes camerounaises, à l'effet de doter les collectivités locales éligibles en équipements marchands, générateurs de revenus, ou collectifs, non générateurs de revenus.

Les communes éligibles à ce programme, qui s'achèvera en 2018, sont, d'une part, celles revendiquant moins de 50 000 habitants, qui pourront être financées entre 200 et 650 millions de francs CFA ; et d'autre part les communes de plus de 50 000 habitants, dont les financements des projets seront plafonnés à 1,3 milliard FCFA. L'Allemagne est l'un des partenaires bilatéraux les plus importants du Cameroun en matière de décentralisation.

Le Cameroun déclaré éligible aux financements de la BIRD

Dans un communiqué qu'il vient de rendre public, le ministre camerounais de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, annonce qu'à « *l'issue d'une réunion du comité de crédit de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), le Cameroun vient d'être déclaré éligible aux ressources* » de cet autre guichet du groupe de la Banque mondiale. Selon ce membre du gouvernement, cette éligibilité de l'Etat du Cameroun aux financements de la BIRD « *vient confirmer la solidité de ses fondamentaux macroéconomiques* ».

Pour rappel, c'est en octobre 2013, au cours des assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale à Washington, que l'Etat camerounais avait manifesté son vœu de pouvoir désormais bénéficier des financements de la BIRD. A la suite de cette requête des autorités camerounaises, une mission de la Banque mondiale, conduite par Véronique Kessler, économiste principale à la BM, avait séjourné au Cameroun en novembre 2013 afin de tabler sur une éventuelle éligibilité du pays au guichet de la BIRD. C'est le second guichet de financements du groupe de la Banque mondiale qui s'ouvre ainsi à l'Etat camerounais, après le guichet IDA (Association internationale de développement).

Le ministère des PME lance son septième centre de formalités de création des entreprises

Le ministre camerounais des PME, de l'Economie sociale et de l'Artisanat, Laurent Serge Etoundi Ngoa, vient de procéder, à Ebolowa, la capitale régionale du Sud, à l'inauguration du Centre de formalités de création des entreprises (CFCE) de cette ville. C'est la septième structure de ce type créée depuis 2010 par le gouvernement camerounais, après celles de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua, Bamenda et Maroua. Guichets uniques regroupant toutes les administrations publiques – dont les créateurs d'entreprises étaient obligés de faire la tournée, parfois pendant des semaines entières –, les CFCE procèdent d'une réforme gouvernementale lancée en 2008 dans l'optique de réduire les délais de création des entreprises dans le pays. Ces délais étaient alors de 40 jours en moyenne, selon le rapport Doing Business.

Cette réforme a abouti en 2010 à la création des deux premiers CFCE pilotes à Yaoundé et Douala, les deux principales villes du pays. Ces structures ont rapidement permis de ramener le délai initial de 40 jours à 72 heures seulement. En un an, ces deux centres pilotes avaient permis, selon le Ministère des PME, de créer 3000 nouvelles entreprises. Selon les derniers pointages de ce département ministériel, grâce aux CFCE, plus de 16 000 nouvelles entreprises ont été créées sur la période 2010-2013, du fait de l'extension du réseau des CFCE dans les autres régions du pays.

La Société Nationale d'Investissement va créer une filiale dans l'immobilier

La directrice générale (DG) de la Société Nationale d'Investissement (SNI) du Cameroun, Mme Yaou Aïssatou, a publié le 21 avril 2014 un appel à manifestation d'intérêt en direction des « *consultants spécialisés* », en vue des préqualifications pour une mission de conseil relative à la « *structuration de la filiale immobilière de la SNI* », entreprise qui fait office de bras séculier de l'Etat camerounais dans l'entrepreneuriat public. Porteuse des actions de l'Etat du Cameroun dans plusieurs entreprises aussi bien privées que publiques dans le pays, explique Mme Yaou Aïssatou dans le document susmentionné, la SNI « *envisage de réaliser des investissements immobiliers dans les villes de Yaoundé et de Douala, afin de développer son activité immobilière, de valoriser son patrimoine foncier et de mieux gérer le parc existant* ». Les consultants intéressés par cette offre sont invités à déposer leur dossier de soumission au plus tard le 12 juin 2014 à la Direction des opérations immobilières de la SNI à Yaoundé.

La filiale immobilière de la SNI en gestation trouvera dans le secteur de l'immobilier une autre entreprise à capitaux publics, à savoir la Société Immobilière du Cameroun (SIC), qui n'a pu officiellement construire qu'environ 11 000 logements depuis les indépendances, contribuant ainsi à creuser le déficit en la matière dans le pays, qui est de nos jours estimé à environ un million de logements.

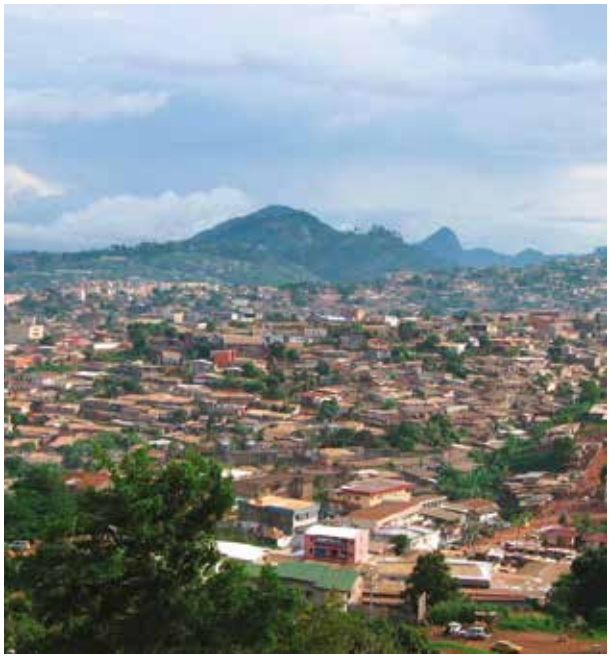

AGRO

L'Etat camerounais veut investir 3350 milliards FCFA dans l'agriculture sur la période 2014-2020

Le gouvernement camerounais vient de valider son Plan national d'investissement agricole (PNIA), qui vise à investir 3350 milliards de francs CFA dans le développement de l'agriculture sur une période de sept ans (2014-2020). Sur ce pactole, apprend-on, plus de 1500 milliards de francs CFA (42% de l'enveloppe) sont à mobiliser auprès de bailleurs de fonds. Le PNIA propose, concrètement, des modalités de développement des filières de production (végétales, animales, halieutiques et forestières) ; de modernisation des infrastructures de production et d'élaboration des mécanismes d'accès aux financements ; de gestion et de valorisation durable des ressources naturelles ; de renforcement des capacités des acteurs et de promotion de la concertation entre ces derniers. Ce plan d'investissement agricole est en droite ligne de la signature par le Cameroun, le 17 juillet 2013, du pacte du « Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique » (PDDAA), mis en place dans le cadre du Nepad. En adhérant à ce pacte, le Cameroun s'engage à consacrer 10% de son enveloppe budgétaire nationale au secteur agricole, contre 3% actuellement.

Doté d'un impressionnant potentiel agricole, le Cameroun, pays dont plus de 25% du territoire sont cultivables, croule malheureusement sous le poids de déficits de production dans pratiquement toutes les filières (riz, manioc, banane plantain, maïs, pomme de terre, sucre, etc.). Véritable gisement d'emplois, l'agriculture, qui est encore pratiquée de façon artisanale dans le pays, occupe pourtant 70% de la population active, selon les statistiques officielles.

L'Allemand AGCO décroche une convention pour promouvoir la mécanisation agricole au Cameroun

Le ministre camerounais de l'Agriculture, Essimi Menyé, et le consortium allemand Agriculture Company (AGCO) ont signé le 12 avril 2014 à Yaoundé une convention pour la mécanisation de l'agriculture. Selon Rabe Yahaya, responsable d'AGCO, grâce à cet accord, le consortium allemand contribuera à l'augmentation de la production agricole au Cameroun, grâce à la mise à disposition de tracteurs, ainsi que de moissonneuses-batteuses d'une capacité de 60 tonnes par heure. Cette convention, qui sera principalement implémentée dans la filière maïs, a souligné le ministre Essimi Menyé, intègre également la mise en place par AGCO d'un centre de formation des jeunes à l'aviculture, les filières avicoles et maïs étant très imbriquées, puisque le maïs constitue 70% de la provende.

Créé en 1990 en Allemagne, le consortium AGCO est devenu un mastodonte du machinisme agricole dans le monde, en prenant des participations ou absorbant et créant des joint-ventures avec des entreprises du même secteur en Amérique et en Europe. AGCO, qui ambitionne également d'aller à l'assaut des marchés des pays émergents de l'Asie, dispose de plusieurs usines de montage à travers le monde, mais surtout d'un réseau de distribution animé par 2600 partenaires indépendants installés dans 140 pays.

La vente frauduleuse de fèves de cacao bat son plein

Sur la quinzaine de responsables d'organisations paysannes invités ce 29 avril 2014 dans la ville d'Eséka par le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) pour une réunion d'évaluation à mi-parcours de l'actuelle campagne cacaoyère, à peine la moitié peut communiquer des chiffres de vente. Pour les autres, aucune statistique n'est disponible. Même ceux qui avancent des chiffres précisent que leurs statistiques sont approximatives. A l'origine de cette situation, s'accordent les producteurs, la vente frauduleuse des fèves de cacao, dont le corollaire est la non-maîtrise des cargaisons écoulées. En effet, au mépris des textes réglementant la commercialisation, des acheteurs fortunés, « *parfois protégés par les autorités administratives* », débarquent dans les villages, souvent de nuit, et proposent aux producteurs à court de moyens financiers pour subvenir aux besoins urgents de leurs familles de leur acheter leur cacao, parfois encore à l'état humide. En plus de la mauvaise qualité du produit final, la première conséquence de cette pratique qualifiée de « *peste de la filière cacao* » par les producteurs est la réduction considérable des coûts à l'achat, le producteur étant dépourvu de tout pouvoir de négociation face à l'acheteur, qui n'hésite pas alors à négocier les prix les plus bas. Selon Omer Malédy, le secrétaire exécutif du CICC, l'éradication de cette pratique passe surtout par une meilleure structuration des associations paysannes, et l'organisation de marchés périodiques au cours desquels les productions sont groupées et négociées à des meilleurs prix. « *Avec des prix à l'achat intéressants, les organisations paysannes peuvent faire des petits prélèvements sur leurs bénéfices, qui permettront à leur membres, le moment venu, de subvenir à leurs besoins financiers urgents* », a-t-il conseillé.

Le Cameroun a déjà exporté 143 374 tonnes de cacao depuis le début de la campagne 2013-2014

Selon les statistiques du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), depuis le début de la campagne cacaoyère 2013-2014, le 1er août 2013, le Cameroun a déjà exporté 143 374 tonnes de cacao, contre 193 298 tonnes sur la même période lors de la campagne précédente. Ce qui correspond, calculette en main, à une baisse de 25,8%. Selon l'Office national du cacao et du café (ONCC) et le CICC, cette baisse des exportations, elle-même corollaire d'une chute de la production à mi-campagne, est la conséquence de mauvaises conditions météorologiques.

Les exportations des cafés robusta et arabica camerounais ont chuté de 50% et 80%

Depuis « *le début de la campagne caféière, le 1er décembre 2013, les ventes du café robusta ont totalisé 1765 tonnes, contre 2773 tonnes sur la même période en 2012/2013* », indique une source au CICC. Ces chiffres correspondent à une baisse des exportations de près de 50%. En ce qui concerne le café arabica, apprend-on, « *84 tonnes ont été expédiées en mars, contre 9 tonnes seulement en février, portant le total à 181 tonnes depuis le début de la campagne en octobre, contre 803 tonnes sur la période correspondante en 2012/2013* », soit une baisse de plus de 80%.

La détaxe sur les importations de riz au Cameroun alimente des réseaux de contrebande au Nigeria

Selon la Seaport Terminal Operators Association of Nigeria (STOAN), le regroupement des opérateurs des places portuaires du Nigeria, « *environ 600 000 tonnes de riz ont été redirigées vers les ports de pays voisins comme le Bénin, le Cameroun, le Ghana et le Togo cette année à cause de cette taxe* ». En effet, depuis l'année dernière, afin d'encourager la production locale du riz, le gouvernement nigérian a relevé la taxe à l'importation du riz à 110% afin de décourager les importateurs. Pour faire face à cette mesure protectionniste du gouvernement, indique la STOAN, « *les importateurs nigérians préfèrent s'approvisionner au Bénin ou au Cameroun, et faire entrer leur marchandise en contrebande dans le pays* ». Plus que le Bénin, le Cameroun recèle des caractéristiques de plaque tournante de ce nouveau commerce entre importateurs nigérians et camerounais, parce qu'à la faveur de l'ordonnance présidentielle du 7 mars 2008 consécutive aux émeutes de la faim qui s'étaient déclenchées dans le pays fin février, les importations de riz sur le Cameroun sont détaxées.

Les informations ainsi données par la STOAN révèlent surtout l'existence d'un vaste réseau de réexportation vers le Nigeria d'importantes quantités de riz importées en franchise de droits de douane par des opérateurs camerounais, et prétendument destinées à la consommation locale. Une activité pourtant interdite par le Ministère du commerce, qui s'appuie sur la loi du 10 août 1990 régissant l'activité commerciale au Cameroun. « *On importe pour combler un déficit. C'est donc logique que la réexportation soit interdite* », soutient une source autorisée dans ce département ministériel. Avant cette surtaxation nigériane, le Ministère camerounais des finances estimait déjà à 23% la quantité de riz frauduleusement réexportée vers le Nigeria.

Fermencam veut planter 2000 hectares d'arbres fruitiers pour lancer la production du jus naturel

Selon Samuel Foyou, le président du conseil d'administration (PCA) de la Société Camerounaise de Fermentations (Fermencam), cette distillerie à capitaux camerounais a introduit auprès des autorités publiques une demande en vue d'obtenir une concession foncière sur 2000 hectares. « *Nous avons déjà obtenu 600 hectares* », confie-t-il. Le PCA de Fermencam indique que ces terres serviront à produire des goyaves, des ananas et des mangues. Ces fruits, explique-t-il, permettront à Fermencam, entreprise actuellement essentiellement spécialisée dans la production de spiritueux, de faire une incursion dans la production des jus de fruits naturels, destinés au marché européen, précise M. Foyou.

Cette diversification des activités envisagée par Fermencam devrait permettre à cette entreprise d'augmenter son chiffre d'affaires, qui a culminé à 12 milliards de francs CFA en 2013, en hausse de 3 milliards de francs CFA par rapport à 2012, selon le directeur général Maurice Djeutchoua. La société revendique un effectif de 800 employés.

TELECOMS

Viettel sollicite du gouvernement camerounais une prolongation de son monopole sur la 3G

De très bonnes sources, l'agence Ecofin a pu apprendre que Viettel Cameroun, le 3ème opérateur de téléphonie mobile, a adressé une correspondance à la présidence de la République afin d'obtenir du gouvernement camerounais une prolongation de son monopole sur la 3G dans le pays.

La requête de Viettel Cameroun intervient dans un contexte extrêmement défavorable pour cet opérateur.

En effet, selon un contrat de concession signé avec le gouvernement camerounais en décembre 2012, Viettel Cameroun jouit de l'exclusivité de l'exploitation de la 3G dans le pays, à compter de la date de signature du contrat. Logiquement donc, le monopole du 3ème opérateur de téléphonie mobile au Cameroun sur la 3G s'achève en décembre 2014. Pourtant, cette entreprise des télécoms, après avoir reporté le lancement de ses activités à deux reprises, n'envisage désormais de mettre ses premières puces sur le marché qu'en septembre 2014, soit à trois mois de l'expiration du délai de son monopole sur la 3G. La nouvelle démarche des responsables de Viettel Cameroun en direction des autorités camerounaises vise donc à convaincre le gouvernement de commencer à comptabiliser la période du monopole à partir « *du lancement effectif des activités* », et non plus à partir de la signature du contrat de concession. Un avis favorable de la partie camerounaise repousserait alors à 2016 ce monopole déjà vertement critiqué par MTN et Orange, les deux autres opérateurs du marché camerounais.

La nouvelle démarche des responsables de Viettel Cameroun en direction des autorités camerounaises vise à convaincre le gouvernement de commencer à comptabiliser la période du monopole à partir « *du lancement effectif des activités* », et non plus à partir de la signature du contrat de concession.

ORANGE ET MTN ALORS ?

Cependant, la requête de Viettel Cameroun intervient dans un contexte extrêmement défavorable pour cet opérateur. En effet, le contrat de concession d'une durée de quinze ans, signé le 7 juillet 1999 entre l'Etat camerounais et Orange, s'achève logiquement en juillet 2014. Les deux parties renégocieront alors un nouveau contrat (si ce n'est déjà en cours) qui intégrera forcément l'octroi d'une licence 3G, si l'on s'en tient aux critiques formulées par cet opérateur à la suite du monopole accordé à Viettel Cameroun. En février 2015 s'achèvera également le contrat de concession de quinze ans entre le Cameroun et MTN, conclu le 15 février 2000. Avant même l'expiration de son contrat et l'ouverture des négociations pour une nouvelle concession, la filiale camerounaise du géant sud-africain, par la voix de son DG Karl Toriola, a déjà annoncé qu'elle a introduit auprès du gouvernement camerounais une demande pour obtenir une licence 3G. Au cours d'une de ses récentes sorties médiatiques, le DG de MTN Cameroon a même annoncé que l'entreprise était prête à investir jusqu'à 600 milliards de francs CFA si le gouvernement camerounais lui accordait l'exploitation de la 3G. Tels sont autant de détails sur lesquels le gouvernement camerounais accordera certainement une attention toute particulière avant de répondre à la requête de Viettel Cameroun de voir son monopole sur la 3G être prorogé, au moment où des pays moins bien lotis que le Cameroun en matière de télécoms, à l'instar du Tchad, ont déjà délivré des licences pour l'exploitation de la 4G.

BRM

Une plateforme numérique pour faciliter aux agriculteurs camerounais l'accès au marché

Agribis. C'est le nom de baptême de l'application informatique mise en place par Agrocom, une organisation professionnelle regroupant des producteurs agricoles camerounais, afin de garantir à ses membres un accès efficient au marché et à des prix de vente plus honnêtes. Grâce à *Agribis*, expliquent les concepteurs, les opérateurs du secteur agricole pourront recevoir, au quotidien et sur demande, des informations précises sur les prix des produits agricoles et des intrants sur 120 marchés ciblés au Cameroun et des marchés de sept pays européens. Dans le même temps, l'utilisateur de cette plateforme accessible par Internet ou par téléphone mobile (SMS) peut poster des offres d'achat et de vente de produits qui seront consultées par de potentiels vendeurs ou acheteurs. Selon Agrocom, une expérience similaire est actuellement conduite au Kenya avec beaucoup de succès.

Camtel sponsorise Festicoffee 2014, le festival international du café camerounais

Pendant un mois et demi, indique une source interne au Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), la Cameroon Telecommunications (Camtel), l'opérateur public de la téléphonie au Cameroun, a pris en charge toutes les opérations de communication en rapport avec le festival international du café Festicoffee 2014, qui se déroulera du 29 au 31 mai 2014 dans les bassins de production du pays, en sa qualité de « sponsor officiel » de l'évènement.
En plus de cette implication dans la communication autour de l'évènement, explique-t-on à Camtel, pendant les trois jours de Festicoffee, l'entreprise de téléphonie s'attèlera à sensibiliser les opérateurs de la filière café sur les différents rôles que peuvent jouer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les opérations de commercialisation du café, de recherche de partenaires, et diverses autres informations techniques sur la filière.

Le Cameroun rêve de devenir le hub technologique d'Afrique centrale

D'après Jean-Pierre Biyiyi bi Essam, le ministre camerounais des Postes et des Télécommunications (Minpostel), au regard de ses investissements technologiques, notamment l'installation actuelle de la fibre optique dans tout le pays et son partage avec les pays voisins, le Cameroun se positionne progressivement comme un hub technologique dans la sous-région Afrique centrale. Le ministre Biyiti bi Essam a également indiqué que dans son chantier d'interconnexion de la sous-région à la fibre optique, le Cameroun a déjà signé des accords avec le Tchad, réalisé les études y afférentes avec « *la République du Congo ; s'agissant du Gabon et de la Guinée équatoriale, la fibre optique a déjà été posée à Kyé-Ossi, et il en va de même pour ce qui est du Nigeria* ». Jean-Pierre Biyiti bi Essam s'exprimait ainsi le 22 avril 2014 à l'occasion de la 15ème session du conseil d'administration de l'Union africaine des télécommunications (UAT) qui s'ouvrait à Yaoundé.

FINANCE

La Commercial Bank of Cameroon recapitalisée à 12 milliards FCFA, sans ses « actionnaires historiques »

Martin Luther Njanga Njoh, l'administrateur provisoire de la Commercial Bank of Cameroon (CBC), vient d'annoncer que cette banque en restructuration, et dont le délai de restructuration vient d'être prorogé pour la cinquième fois, a réussi à se recapitaliser à hauteur de 12 milliards de francs CFA. L'on se souvient que dans le cadre de la restructuration de cette banque à capitaux majoritairement camerounais, une opération de souscription à l'augmentation du capital social avait été ouverte pendant un mois, et clôturée le 30 décembre 2013. Une opération boudée par les « actionnaires historiques » de la banque, à savoir Capital Financial Holdings Luxembourg, Fotso Group Holdings et Dawney Holding, tous contrôlés par Yves Michel Fotso, qui dénonçaient « *une tentative d'expropriation* » depuis la mise sous administration provisoire de cette banque. Bien que plus de 82% des sommes attendues aient cependant été libérées au terme de ce premier tour de table boycotté par le camp Fotso, une nouvelle phase de souscriptions avait été ouverte pour une semaine, à l'effet de compléter les 18% restants.

Standard Chartered Bank Cameroun a réalisé des « *résultats exceptionnels en 2013* »

« *Exceptionnels* ». C'est ainsi que le directeur général (DG) de la Standard Chartered Bank Cameroun, Mathieu Mandeng, qualifie les résultats obtenus par cette institution bancaire en 2013. En effet, souligne M. Mandeng, « *pour la première fois, nous avons eu des performances au-delà du budget. On a été en dépassement du budget de 16%, avec un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs CFA (29,5 millions de dollars), en augmentation de 28%, et un bénéfice d'exploitation avant impôts de 3,8 milliards FCFA (8 millions $), en augmentation de 35%.* »

Ces performances, le DG de la Standard les met sur le compte « *de la combinaison des opportunités d'affaires (…) et de l'engagement et de la motivation* » du personnel de la banque. Banque d'entreprises, la Standard Chartered Bank a dans son portefeuille les grands groupes des secteurs pétrolier, minier, des télécoms, de l'électricité, de l'agroalimentaire, etc.

Le Parlement camerounais adopte la première loi régissant l'activité d'affacturage dans le pays

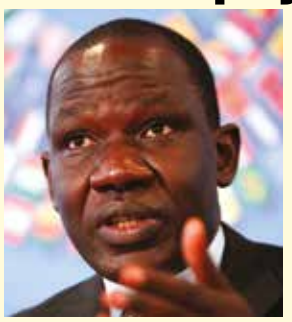

L'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement camerounais, a adopté le 31 mars 2014 la première loi régissant l'activité d'affacturage dans le pays. Défendant le projet gouvernemental devant les députés, le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a indiqué que cette loi viendra diversifier les mécanismes de financement des entreprises. En effet, apprend-on, l'affacturage, qui est déjà informellement effectif au Cameroun, selon le ministre des Finances, est une activité qui consiste, pour une entreprise créancière, à céder ses titres de créances à un établissement de crédit spécialisé nommé affactureur en contrepartie de financements anticipés. L'affactureur se chargera alors du recouvrement, tandis que le créancier initial, lui, reçoit immédiatement de quoi alimenter sa trésorerie.

Les banques camerounaises obligées de déclarer les soldes des comptes ouverts par les Américains

A partir du 1er juillet 2014, les banques camerounaises qui ne s'engageront pas à déclarer au gouvernement américain les soldes des comptes ouverts dans leurs livres par des ressortissants américains pourraient être victimes de retenues à la source de 30% sur certains payements en provenance des Etats-Unis. C'est ce que les responsables de la Citi au Cameroun viennent de révéler à leurs collègues des autres banques, à la faveur d'une rencontre organisée à Douala sur le Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA). Cette initiative américaine, qui vise à lutter contre la fraude et l'évasion fiscale, applicable dès juillet 2014, impose aux banques étrangères « *de déclarer les soldes des comptes détenus par des personnes américaines, et se situant au-delà de 50 000 dollars (environ 25 millions de francs CFA), au 31 décembre de l'année* ».

Selon Pierre Fiset, directeur juridique Europe du Nord de la Citi, invité à expliquer le FATCA aux banquiers camerounais lors de la rencontre de Douala, il est question pour les banquiers locaux de « *coopérer fortement, en signant avec l'IRS (Internal Revenue Service) américain un FFI (Foreign Financial Institution) Agreement qui impose à l'institution camerounaise de transmettre les informations (requises, ndlr) au fisc américain* ». Cependant, explique-t-on à la Citi, « *en dehors d'un FFI Agreement qui serait signé par chaque banque directement avec l'IRS, les pays pourraient signer directement un traité avec les Etats-Unis, ou un accord intergouvernemental* », des dispositions étant prises pour que, apprend-on, soient préservés le secret bancaire, le droit de protéger les données personnelles et le droit local des banques concernées.

Le processus de liquidation de l'assureur camerounais Samiris SA est lancé

Le 23 avril 2014 était jour de clôture des productions des créances au liquidateur de la compagnie Samiris Assurances SA, en ce qui concerne les créanciers résidant sur le territoire camerounais. Dans un communiqué de rappel publié le 22 avril 2014, le liquidateur, Messio à Bediong, rappelle que les créanciers résidant hors du territoire camerounais ont, quant à eux, jusqu'au 23 mai 2014 pour produire leurs créances. Passé les deux délais susmentionnés, souligne le liquidateur de Samiris, « *toute créance non produite encourt la forclusion* ».

La liquidation de l'assureur Samiris entre ainsi dans sa phase pratique, depuis le retrait de l'agrément de cette compagnie par le gendarme du secteur des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest en octobre 2012. En rappel, un contrôle effectué chez Samiris en 2010 avait révélé des besoins de financement d'environ 813 millions de francs CFA. Les responsables de la compagnie étaient alors enjoints par le régulateur de mobiliser ces financements pour maintenir une activité normale. Mais pendant deux ans, les dirigeants de Samiris ont invariablement présenté un plan de refinancement jugé insatisfaisant. Ce qui a conduit au retrait de l'agrément de la compagnie en octobre 2012.

ENERGIE

Victoria Oil and Gas veut à présent produire du gaz naturel comprimé

Victoria Oil and Gas Plc (VOG), compagnie d'exploration et de production fournissant du gaz thermique à partir du projet gazier de Logbaba, au Cameroun, projette de produire prochainement du gaz naturel comprimé. Le 4 avril, le pétro-gazier a annoncé avoir entamé, dans ce sens, « *des discussions avec des partenaires stratégiques et financiers pour réaliser ce projet début 2015* » à Douala, la capitale économique du Cameroun, que VOG considère comme un important marché.

Cette annonce survient à un moment où Gaz du Cameroun (GDC), filiale de VOG, a réuni toutes les conditions pour entamer les travaux de la construction d'un kilomètre de gazoduc sous la rivière Wouri, pour atteindre Bonaberi, une banlieue de Douala, où la compagnie compte desservir en gaz d'importants opérateurs. Les travaux préparatoires et le sondage du sol ont commencé, a précisé VOG, ajoutant que le forage débutera au mois de mai 2014, pour s'achever au bout de 40 jours.

Sterling Energy n'a pas trouvé d'hydrocarbure avec Bamboo-1 sur la concession Ntem

Le premier puits d'exploration Bamboo-1, sur la concession offshore Ntem, a intercepté tous les objectifs prévus, mais les données recueillies n'ont pas confirmé la présence d'hydrocarbure commercial, a rapporté le 8 avril 2014 la société Sterling Energy Plc, dont la filiale camerounaise détient la concession susmentionnée à 50%. Bamboo-1, qui a atteint une profondeur totale de 4747 m, ciblait en fait un objectif d'envergure qui devait receler 450 millions de barils équivalent pétrole. A présent, Sterling va l'abandonner et procéder à une analyse approfondie des données en vue d'actualiser l'évaluation du potentiel de prospection du reste de cette concession de 2319 km^2, sur laquelle Murphy Cameroon Ntem Oil Co Ltd détient 50% d'intérêt opérateur.

L'opérateur gazier SCTM assigne l'Etat camerounais en justice pour obtenir la suppression d'une amende

Selon des informations puisées à très bonnes sources, le leader du marché de la distribution du gaz domestique au Cameroun, la Société Camerounaise de Transformation Métallique (SCTM), vient de saisir la justice en vue d'obtenir l'annulation d'une amende de 17 millions de francs CFA à elle infligée par le Ministère du commerce pour usage d'emballages non conformes et tricherie sur les quantités de gaz domestique mises sur le marché. Motifs invoqués par le distributeur de gaz domestique, souffle une source autorisée, la non-habilitation du Ministère du commerce à percevoir des amendes qui, selon SCTM, incombent au Trésor public, et l'absence du contradictoire lors des contrôles qui ont conduit à l'amende infligée à l'opérateur gazier.

Autant d'arguments qualifiés de « *prétexte fallacieux pour ne pas payer* », pense une source proche du dossier, qui rappelle non seulement que le Ministère du commerce est bel et bien habilité à percevoir des amendes, qui sont ensuite reversées au Trésor public, mais aussi que les rapports des contrôles incriminés par SCTM ont été cosignés par les contrôleurs du ministère et les responsables de la SCTM eux-mêmes, comme le veulent les usages.

L'Etat camerounais négocie le rachat de la centrale d'Ahala auprès de la Britannique Aggreko

Le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, vient de révéler que l'Etat camerounais finalise actuellement les négociations en vue du rachat auprès de la société britannique Aggreko de la centrale thermique d'Ahala, près de la capitale, d'une capacité de 60 MW. Exploitée par le producteur indépendant d'énergie Aggreko, à la faveur d'un contrat avec l'Etat du Cameroun, la centrale thermique d'Ahala fait partie des infrastructures mises en place par le gouvernement camerounais dans le cadre de son Programme thermique d'urgence (PTU), visant à augmenter la production de l'électricité dans le pays afin de réduire le déficit. Trois autres centrales du PTU, notamment celles d'Ebolowa, de Mbalmayo et de Bamenda, ont déjà été transférées à AES Sonel.

Le barrage réservoir de Lom Pangar déjà construit à plus de 50%

Selon Alphonse Emadak, un responsable d'Electricity Developement Corporation (EDC) qui vient de conduire une mission de terrain de cette entreprise, maître d'ouvrage du projet de barrage de Lom Pangar, dans la région de l'Est du Cameroun, les travaux de construction de cette infrastructure énergétique affichent à ce jour un taux d'exécution de « *plus de 50%, et les travaux avancent à un très bon rythme* ». Un état des lieux plutôt rassurant qui fait dire aux techniciens de l'entreprise chinoise CEW, qui construit le barrage, que l'infrastructure sera effectivement livrée au 3ème trimestre 2015, comme prévu dans le chronogramme officiel. Mais avant cela, la mise en eau partielle est attendue pour le second semestre de cette année 2014.

Présenté comme « *le déclencheur du 3ème cycle de l'industrialisation du Cameroun* », le barrage de Lom Pangar, d'une capacité de retenue d'eau de plus de 6 milliards de mètres cubes, sera doté d'une usine de production d'énergie d'une capacité de 30 MW.

Le secteur « énergie » domine le classement des entreprises camerounaises dans le top 500 africain

Neuf entreprises camerounaises figurent dans le classement des 500 meilleures entreprises africaines publié par l'hebdomadaire panafricain Jeune Afrique. Sur les neuf entreprises, cinq sont des entreprises opérationnelles dans le secteur de l'énergie, tandis que deux exercent dans le secteur des télécoms, contre une seule dans le secteur de l'agroalimentaire.

Dans le détail, dans ce top 500 des entreprises africaines, le secteur énergétique camerounais est représenté par la Société Nationale de Raffinage (Sonara), classée première dans la sous-région Afrique centrale ; la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), deuxième dans la sous-région ; le groupe AES, présent dans la production et la distribution de l'électricité ; Tradex, filiale de la SNH spécialisée dans le trading et la distribution des produits pétroliers ; et Corlay Cameroun, qui distribue des produits pétroliers à travers ses stations-services MRS.

TRANSPORT

Le Belge Préfarail veut doter le Cameroun de son premier tramway

Le directeur général de la société belge Préfarail, Joseph Rode, a signé avec le gouvernement camerounais le 25 avril 2014 à Yaoundé un mémorandum d'entente pour la construction dans la capitale camerounaise d'une ligne de tramway. Selon le document, paraphé côté camerounais par le ministre de l'Economie Emmanuel Nganou Djoumessi, ladite ligne de tramway sera longue de 50 km, et viendra apporter sa contribution à la résolution de l'épineux problème du transport de masse que connaît la ville de Yaoundé en particulier, et l'ensemble des grandes métropoles du pays en général depuis la faillite de la Société des Transports Urbains du Cameroun (Sotuc) dans les années 90. Ce projet, qui devrait doter le Cameroun de son premier tramway, sera conduit sous le modèle BOT (*Build-Operate-transfert*). C'est-à-dire qu'il sera entièrement financé par l'entreprise belge Préfarail, qui le gérera ensuite pendant une période déterminée, qui n'a cependant pas été divulguée, avant le transfert définitif de l'infrastructure à l'Etat camerounais.

A côté du tramway de la capitale camerounaise, dont les travaux de construction pourraient débuter en 2015, la société belge envisage également de construire la même infrastructure dans la ville de Douala, la capitale économique du Cameroun.

La compagnie aérienne rwandaise arrive dans le ciel camerounais

Rwand'Air, la compagnie aérienne rwandaise, vient de lancer une liaison entre Kigali, la capitale du pays, et la ville de Douala, la capitale économique camerounaise, rapporte l'Agence rwandaise d'information (ARI). Cette nouvelle desserte se fera, apprend-on, en cinq vols hebdomadaires entre les aéroports de Douala et de Kigali, via Libreville au Gabon ou Brazzaville au Congo. Justifiant cette décision de la compagnie Rwand'Air de participer à la concurrence qui est de plus en plus rude dans le ciel camerounais, dans lequel opèrent déjà vingt compagnies aériennes et trois transporteurs cargo, selon les statistiques de l'Autorité aéronautique, John Mirenge, le DG de Rwand'Air, indique que « *le Cameroun offre beaucoup d'opportunités d'investissement. C'est un pays important en Afrique centrale* ».

Du côté des opérateurs économiques rwandais, la nouvelle de l'ouverture de la liaison Douala-Kigali est très appréciée. « *Nous entendons faire des échanges commerciaux consistants entre les deux pays* », confie Benjamin Gasamagera, l'un des responsables de la Fédération rwandaise du secteur privé, pour qui la 16ème desserte de la compagnie aérienne rwandaise représente « *une opportunité pour les hommes d'affaires rwandais désireux d'explorer le marché de l'Afrique centrale* ».

L'arrivée de Rwand'Air dans le ciel camerounais est consécutive à la signature, le 6 novembre 2013 à Yaoundé, d'un accord aérien entre le Cameroun et le Rwanda, document paraphé par le ministre camerounais des Transports, Robert Nkili, et le secrétaire d'Etat au Ministère des transports du Rwanda Alexis Nzahabwanimana.

MINES

Le Cameroun a commercialisé 3500 carats de diamants depuis son admission au Processus de Kimberly

A ce jour, la quantité de diamants bruts commercialisée par le Cameroun depuis son admission au Processus de Kimberly en août 2012 est estimée à 3500 carats, a-t-on appris au cours d'une concertation sous-régionale sur la traçabilité des diamants centrafricains, qui s'est achevée le 2 avril 2014 à Yaoundé, la capitale camerounaise. Selon le Secrétariat national permanent du Procesus de Kimberly, ces exportations des diamants camerounais sur le marché international ont rapporté 400 millions de francs CFA.

La rencontre de Yaoundé, qui a réuni les acteurs camerounais et centrafricains du diamant, sur instruction de l'instance faîtière du Processus de Kimberly, avait pour but principal de trouver et d'harmoniser les stratégies des deux pays, pour éviter que les « diamants du sang » centrafricains soient infiltrés dans les circuits commerciaux du Cameroun. Puisqu'en raison de la crise politique qui a court en ce moment dans le pays, la RCA est suspendue du Processus de Kimberly depuis mai 2013. De ce point de vue, le Cameroun, qui abrite actuellement près de 100 000 réfugiés centrafricains cantonnés dans les zones d'exploitation minière de l'Est du pays, peut constituer une bonne base arrière pour l'écoulement des diamants centrafricains. La rencontre de Yaoundé intervenait, apprend-on, après des concertations similaires tenues en République démocratique du Congo et au Congo. Mais avant ces initiatives bilatérales, le Secrétariat permanent national du Processus de Kimberly au Cameroun avait entamé, plus d'un mois auparavant, une campagne de sensibilisation dans la région de l'Est afin d'éviter que le diamant centrafricain ne soit illicitement vendu au Cameroun.

Trois entreprises se partagent 10 milliards FCFA pour l'installation de centrales de concassage au Cameroun

Les quatre marchés pour la fourniture, l'installation et la mise en service de centrales de concassage dans les régions camerounaises du Centre, de l'Ouest, de l'Extrême-Nord et du Sud ont été attribués aux entreprises Sermi Sàrl, Socatraco Sàrl et Sarem SA. Le montant global de ces marchés, selon le communiqué gouvernemental portant publication des résultats de l'appel d'offres international ouvert y afférent, est de 10 milliards de francs CFA.

La société Sermi est la plus grande bénéficiaire de cette enveloppe, puisqu'elle s'adjuge deux des quatre marchés susmentionnés pour un montant total d'un peu plus de 5 milliards de francs CFA. Ce qui, calculette en main, représente plus de 50% de l'enveloppe globale. Socatraco et Sarem, quant à elles, se contentent respectivement d'enveloppes de 2,466 et 2,372 milliards de francs CFA. Les entreprises attributaires de ces marchés, qui vont permettre au pays de faciliter son approvisionnement en gravier, gravats et autres matériaux de carrière pour ses projets structurants, ont un délai de sept mois pour réaliser leurs travaux, précise le ministre camerounais des Marchés publics, Abba Sadou.

INDUSTRIE

Le Ministre de l'Economie inaugure une usine de transformation de soja d'une capacité de 18 000 tonnes par an

Le 5 avril 2014 à Yato, dans la région du Littoral, le ministre camerounais de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, a procédé à l'inauguration de l'usine de transformation de soja de cette localité, d'une capacité de 18 000 tonnes par an. Cette nouvelle unité industrielle, a-t-on appris au cours de la cérémonie, va créer 154 emplois directs, et environ 4000 emplois indirects, puisqu'autour de cette usine 8000 tonnes de soja seront produites chaque année par des agriculteurs encadrés dans le cadre du programme Agropoles mis en place par le gouvernement. L'unité de transformation de Yato est d'ailleurs un prolongement de l'Agropole de production de soja lancé en juillet 2013 dans la localité de Mokolo, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, partie du pays plus propice à la culture du soja. En effet, la majeure partie de la production de cet Agropole sera transformée à l'usine de Yato, plus proche de la capitale économique, et par conséquent plus appropriée pour l'écoulement rapide de la production.

Couplée à l'Agropole de production de soja de Mokolo, l'unité de transformation de Yato va non seulement permettre de réduire les importations de soja sur le Cameroun, qui engloutissent officiellement environ 10 milliards de francs CFA chaque année (20 000 tonnes), mais aussi donner une valeur ajoutée locale à cette céréale de plus en plus prisée par les populations et les industriels pour ses vertus nutritives, cosmétiques et pharmacologiques.

Un nouveau complexe industriel agroalimentaire en gestation

Le ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, Emmanuel Bondé, a lancé quatre appels à manifestation d'intérêt, respectivement pour la réalisation de l'étude géotechnique et architecturale, l'élaboration des plans d'équipement, la réalisation de l'étude du plan d'organisation des effectifs et du projet de formation, et la réalisation de l'étude de faisabilité d'un complexe industriel agroalimentaire à Kaélé, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Les dossiers de soumission à ces marchés, apprend-on, devaient parvenir au Ministère des mines, de l'industrie et du développement technologique, à Yaoundé, au plus tard le 1er mai 2014 à 13h. Les délais de réalisation des différentes prestations oscillent entre deux et trois mois. Les détails précis sur les activités de ce futur complexe industriel agroalimentaire n'ont pas été communiqués.

L'on se souvient cependant que dans une interview accordée à l'hebdomadaire camerounais L'œil du Sahel en janvier 2014, le ministre de l'Environnement, Hélé Pierre, élite du département du Mayo-Kani, dont Kaélé est le chef-lieu, présentait déjà ce complexe agroalimentaire en gestation comme devant être « *une entreprise majeure qui dépassera la structure actuelle de la Sodecoton* ». En effet, dans la ville de Kaélé, la Société de Développement du Coton (Sodecoton), le fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun, dispose déjà d'une unité d'égrenage de coton, ainsi que d'une huilerie.

Une 3ème usine de transformation de cacao sera opérationnelle à Douala en 2015

Cocoa Processing Unit (CPU). C'est ainsi que s'appellera la 3ème usine de transformation de fèves de cacao de la ville de Douala, la capitale économique du Cameroun, dont les travaux de construction ont été lancés le 12 avril 2014 à Bonabéri, dans la banlieue de la ville. L'usine, d'une capacité de transformation de 16 000 tonnes, sera opérationnelle début 2015 et coûtera 13 milliards de francs CFA à ses promoteurs. Outre la poudre de cacao (3300 tonnes) qui sortira de cette nouvelle usine, CPU ambitionne également de produire chaque année quelque 6904 tonnes de produits étiquetés, 6400 tonnes de liqueurs de cacao et 3000 tonnes de beurre. Avec l'arrivée de CPU, le Cameroun augmentera ses capacités de transformation de fèves de cacao, qui culminent actuellement à environ 30 000 tonnes seulement, sur une production annuelle moyenne estimée à 230 000 tonnes.

Dans la capitale économique du Cameroun, CPU trouve sur le marché de la transformation du cacao à grande échelle les firmes Sic-Cacaos, filiale locale du géant suisse Barry Callebaut, et les Chocolateries Confiseries du Cameroun (Chococam), filiale du Sud-Africain Tiger Brand.

La Banque mondiale libère 50 milliards FCFA pour développer l'agro-industrie

Sur la période 2014-2019, la Banque mondiale mettra à la disposition de l'Etat camerounais un montant total de 50 milliards de francs CFA en vue de financer l'implémentation du « Projet d'investissement des marchés agricoles » (PIDMA), piloté par le Ministère de l'agriculture, a-t-on appris de sources internes à ce département ministériel. Selon le coordonnateur de ce programme, Thomas Ngwé Bissa, ces financements seront essentiellement investis dans les filières maïs, sorgho et manioc, principales matières premières des structures agro-industrielles installées au Cameroun. Il en est ainsi, par exemple, de la Sotramas, une entreprise en gestation dans la ville de Sangmélima, dans la région du Sud du pays, qui ambitionne de transformer en amidon 120 tonnes de manioc chaque jour, mais dont le fonctionnement optimum est hypothéqué par le déficit de production de ce tubercule.

Il en est également ainsi des trois sociétés brassicoles du pays, qui sont obligées d'importer d'importantes quantités de maïs chaque année à cause du déficit de production observé depuis des années dans cette filière. Guinness Cameroon, filiale locale du brasseur Diageo, a d'ailleurs été la première entreprise du pays à conclure un partenariat avec le gouvernement camerounais pour se faire livrer les cargaisons de manioc, sorgho et maïs issues du PIDMA.

Pour rappel, selon le Ministère camerounais de l'agriculture, les demandes annuelles des entreprises agro-industrielles sont officiellement estimées à 200 000 tonnes de maïs, 30 000 tonnes de sorgho et 1,4 million de tonnes de manioc.

Selon Omer Malédy, du CICC, « *il faut d'abord produire pour attirer les torréfacteurs* »

Les torréfacteurs camerounais ne transforment que 5% de la production nationale de café, toutes variétés confondues (arabica et robusta), selon le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana. Cette statistique « *peu louable* », selon le propos de ce membre du gouvernement, n'a cependant pas été actualisée depuis trois ans, et correspond à la période à laquelle le pays revendiquait encore une production nationale de 45 000 tonnes, souligne Omer Gatien Malédy, le secrétaire exécutif du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC). Au cours des deux dernières campagnes, soutient ce dernier, malgré la chute drastique de la production nationale des cafés qui se situe désormais à 16 000 tonnes, « *plusieurs torréfacteurs sont arrivés sur le marché. Faites un tour dans les supermarchés, et vous constaterez que nous avons une vingtaine de marques locales sur les étals* ».

L'on remarque cependant une grosse indifférence des opérateurs étrangers dans le secteur de la torréfaction du café au Cameroun, à l'exception des Cafés Pierre André. « *Nous produisons déjà quelle quantité de cafés pour que les torréfacteurs étrangers viennent s'installer ?* » s'interroge M. Malédy. Ce dernier révèle par exemple qu'il y a un an, le groupe Nestlé est arrivé avec un projet de construction d'une unité de torréfaction de cafés au Cameroun, d'une capacité de 30 000 tonnes par an. « *La production nationale actuelle n'est que de 16 000 tonnes. Où prendront-ils la matière première ? Je pense qu'il faut d'abord produire. Cela va attirer les grands torréfacteurs* », indique le secrétaire exécutif du CICC.

La Sodecoton recherche des fournisseurs pour 23 engins et véhicules lourds

Le gouvernement camerounais vient de lancer deux appels d'offres internationaux pour la fourniture de douze engins des travaux publics et onze véhicules lourds à la Société de Développement du Coton (Sodecoton). Il s'agit concrètement de deux niveleuses, deux bouteurs, deux chargeuses pelleteuses, deux chargeuses sur pneus, un compacteur monocylindre et trois compacteurs double cylindre, d'une part, et de cinq camions benne, trois camions citerne à gasoil, un camion-citerne à eau et deux véhicules pick-up 4x4 d'autre part.

Les soumissionnaires à ces appels d'offres, apprend-on, ne doivent pas être des entreprises des pays membres de la Banque islamique de développement (BID), et doivent impérativement justifier de chiffres d'affaires respectifs supérieurs ou égaux à 1 milliard et 500 millions de francs CFA au cours des trois derniers exercices. Les dossiers de soumission sont attendus au Ministère des marchés publics, à Yaoundé, au plus tard le 15 juillet 2014.

Les deux marchés, qui seront livrés dans un délai de 150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service, sont financés par la Banque islamique de développement. L'on se souvient qu'en novembre 2013, cette institution financière internationale a accordé un crédit de 8,5 milliards de francs CFA à la Sodecoton pour le financement de la campagne cotonnière 2013-2014.

leader du mois

Albert Pamsy prend les rênes de Chanas Assurances

Albert Pamsy, fonctionnaire camerounais à la retraite, qui a notamment occupé le poste de chef de la division des Assurances au Ministère des finances, avant de rejoindre la Compagnie commune de réassurance des Etats membres de la CIMA (Cica-ré) en qualité de PCA, a été installé le 14 avril 2014 au poste de directeur général de Chanas Assurances. Il remplace à ce poste Henri Ewélé, débarqué par le conseil d'administration du 11 avril 2014, soit six mois seulement après sa prise de fonctions en qualité de DG de la compagnie leader de l'assurance dommage au Cameroun. Dans le landernau camerounais de l'assurance, nombreux sont ceux qui voient en l'arrivée de M. Pamsy à la tête de Chanas Assurances une reprise en main de la compagnie par sa fondatrice, Jacqueline Cassalegno, qui n'avait pas apprécié de perdre son poste de PDG en septembre 2013, malgré le chorus fait autour de cette réduction des pouvoirs par les autres membres du conseil d'administration, qui implémentaient ainsi une injonction de la CIMA, le gendarme du secteur des assurances en Afrique de l'Ouest et du Centre. Mme Cassalegno n'avait pas non plus apprécié la nomination d'Henri Ewélé au poste de DG, dont elle avait d'ailleurs boycotté la cérémonie d'accueil. Le limogeage d'Henri Ewélé survient alors que ce dernier avait engagé une réforme visant à réorienter le positionnement de la compagnie sur le marché de l'assurance au Cameroun. En effet, au lieu d'asseoir l'action commerciale de Chanas exclusivement sur les grandes entreprises, ce dernier ambitionnait d'aller à l'assaut des PME et des particuliers.

COUP DE POUCE GABONAIS ?

L'autre chantier que M. Ewélé n'aura pas eu l'occasion de lancer, et que son remplaçant, Albert Pamsy, devrait probablement considérer comme une priorité, c'est l'assainissement des rapports entre Chanas Assurances et le régulateur qu'est la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA). L'on se rappelle qu'au cours d'une réunion de la Commission régionale de contrôle des assurances (CRCA) de la CIMA, tenue du 23 au 27 avril 2012 à Lomé, l'ensemble du conseil d'administration de Chanas s'était vu infliger un avertissement. Motif : « Insuffisances observées dans la gestion administrative, technique, comptable et financière de l'entreprise ». Mais plus grave, la CRCA avait rejeté un plan de refinancement présenté par Chanas, dont les besoins étaient alors estimés à plus de six milliards de francs CFA par le régulateur. Au terme d'une assemblée générale tenue le 26 juillet 2013 à Douala, les actionnaires de Chanas ont procédé à une augmentation du capital social, qui est passé de 2,3 milliards à 4,6 milliards de francs CFA, à la faveur d'un doublement de la mise de chaque actionnaire.

Selon certaines sources, le leader du marché gabonais Ogar serait prêt à mettre 3,5 milliards de francs CFA sur la table afin d'intégrer l'actionnariat de Chanas Assurances.

Dans le landernau camerounais de l'assurance, nombreux sont ceux qui voient en l'arrivée de M. Pamsy à la tête de Chanas Assurances une reprise en main de la compagnie par sa fondatrice, Jacqueline Cassalegno.

Calculette en main, il reste environ 4 milliards de francs CFA à mobiliser pour boucler l'enveloppe de 6 milliards FCFA requise par l'instance de contrôle de la CIMA. Une tâche qui pourrait être plus aisée si les informations qui circulent sur l'arrivée probable d'Ogar (leader du marché gabonais) dans le capital de Chanas Assurances venaient à se confirmer. En effet, selon certaines sources, Ogar serait prêt à mettre 3,5 milliards de francs CFA sur la table afin d'intégrer l'actionnariat de cet assureur camerounais.

Brice R. Mbodiam

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Genève et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID